



République Française

COMMUNE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

COMPTE RENDU

COMITE DE VILLAGE

LES PELERINS

du lundi 13 octobre 2014 à 18 h 30

ETAIENT PRESENTS

Mmes Aurore Termoz, Marion BONNET, Elodie BAVUZ, Alexandra Cart, Sylvie CEFALI, Elisabeth Chays, Christiane CLEAVER, Marie Noëlle FLEURY, Isabelle MATILLAT,

MM. Eric FOURNIER, Patrick DEVOUASSOUX, Bernard OLLIER, Yvonick PLAUD, Pierre SLEMETT, Jean Louis VERDIER, François Régis BOUQUIN, Jean Michel BOUTEILLE, Jean Marc BONINO, Sébastien GRUFFAT, Loïc PLUSQUELLEC, Patrice VAGNET et Thierry HEMONET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Josiane GAGNIEUX

- DEMANDES DIVERSES DE L'ASSEMBLEE -

- Visibilité en défaut à cause d'un mur, à la sortie du carrefour de la route des Pèlerins et le chemin de la Forêt (STOP vers l'hôpital).
Réponse apportée : Une sécurisation sera faite avant l'hiver.
- Le bruit de la route Blanche paraît amplifiée suite au déboisement pour l'aménagement du SDIS 74.
- **Place des Séracs :**
- Il est demandé d'améliorer ce lieu de vie autant pour les plus jeunes que pour les personnes plus âgées.
- Modification de l'implantation du panneau à la sortie de la place des Séracs en direction de la montée Charles Bozon car manque de visibilité à droite.
- **Promenade Marie Paradis :**
- Les travaux d'assainissement vont - ils se poursuivre en direction de la route des Pèlerins (gare SNCF) ?
Réponse apportée : Ces travaux seront reconduits l'année prochaine.
- Un lac se forme en temps de pluie vers la salle de convivialité.
- Dans le talus longeant l'Arve, des feuillus sont carrément couchés dans le torrent.
Réponse apportée : Des reprises sont en cours, suite à la crue du 26 août.
- L'arrêt de bus vers les immeubles « Les Lierres » :
Problème de sécurité piétons à la sortie du bus même si le passage piétons est marqué au sol.

- Un arrêt du mulet est proposé vers le stade de football.
Réponse apportée : On ne peut pas étendre le circuit du Mulet, car les temps d'attentes seraient trop longs, mais il sera apporté de la fréquence en bus pour mieux relier le centre ville, la Maison de la Santé et la place des Séracs.
- Garage couvert vers le terrain de football : Ce bâtiment est envahi par les tags.
Réponse apportée : La Société HALPADES en est le propriétaire.
- **Route des Pèlerins (voie parallèle à la route Blanche) :**
A quand la réfection en enrobé de la voirie ?
Réponse apportée : Une programmation de l'état des routes sera faite en fin de saison hivernale et ensuite une décision sera prise sur le choix des routes à refaire en priorité.
- **Route des Pèlerins sens descendant vers la gare SNCF :**
Aménagement de trottoirs tout le long de la descente pour la sécurité des piétons (grande vitesse des automobilistes dans ce secteur route neuve).
- **Montée Jacques Balmat :**
- Suite au programme logements « Stélandre » trottoirs souhaités.
- La création de la zone artisanale ne se situe t'elle pas en PPRa ?
Réponse apportée : Il est toujours possible de construire en zone bleue moyennant des dispositions constructives adaptées.
- Auberge de Jeunesse : le stationnement des cars de Chamonix Bus est dangereux. L'arrêt bus est mal placé. Pourquoi ne se garent-ils pas sur la route en parallèle à la route Blanche et peut on déplacer l'arrêt ?
- **Chemin des Castorettes :**
- Une nappe d'eau se forme en contre bas du chemin (eau de récupération du chemin du Tacounets).
- **Route des Gaillands:**
- Trottoirs demandés après les dos d'âne en direction de la gare SNCF.
- **Chemin de l'Ile des Barrats :**
- Un panneau indicateur du chemin est placé en haut (rte des Pèlerins) mais il en manque un, en bas (promenade Marie Paradis).
- **Route des Combes :**
- Le revêtement de la chaussée en enrobé est demandé.
- A proximité, une cabine téléphonique a été enlevée par France Télécom, il a été laissé une plaque de béton avec des câbles sortants.
- Sur les trottoirs et sur les pelouses, des véhicules se garent à la montée, la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale ne peuvent elles pas verbaliser ces automobiles ?
- Il est évoqué le « trop de véhicules », et les gens ne les bougent pas en période d'opération de déneigement.
- Problèmes d'incivilité et de citoyenneté des automobilistes qui stationnent n'importe où, empêchent les piétons de circuler et surtout entravent la qualité des opérations de déneigement.
Réponse apportée : M. le Maire informe l'assemblée que le Service de la Police Municipale sera renforcé par des embauches avant la saison d'hiver.

- Le trottoir n'est pas déneigé en début d'hiver.
- Comment sensibiliser les propriétaires de chiens pour remédier aux déjections canines qui jonchent les espaces publics ?
- Le panneau indicateur « Place ASPEN » est à mettre en place (vers ex EDF).

24 OCT. 2014

Le Président du Comité de Villages

Patrick DEVOUASSOUX

